

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE

Situés au sein de la copropriété dénommée

« GROUPE EST MARSEILLAIS PREMIERE ZONE »

86-88 Boulevard Pont de Vivaux - 13010 MARSEILLE

**Cadastré dite commune section 857 D 76 Lieudit 86 bd pont de Vivaux,
Quartier Pont de Vivaux pour une contenance de 49 ares et 42 ca**

MISE A PRIX : 15.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 26 AOUT 2026 DE 9 H A 10 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 A 9 H 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 Marseille.

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

chaussée et sous-sol, et un bloc dit « bloc
des boutiques » cadastré dite commune